

Inscriptions

Les inscriptions auront lieu **en vous présentant** les mercredi 8 et 15 septembre 2021 de 9 à 11 heures à la salle Dum'Art au rez de chaussée, 14 avenue commandant Dumont, entrée sous l'escalier métallique.

Ensuite les inscriptions continueront au local situé au 2^{ème} étage tous les mercredi lors de la permanence entre 9 et 11 heures.

Vous pouvez apporter le dossier d'inscription d'une autre personne en plus du votre c'est à dire 2 dossiers maximum.

Le nombre de places aux différentes activités est suffisant ; il est inutile de se présenter à la première heure et de se regrouper à l'extérieur devant l'entrée en raison des contraintes sanitaires.

Les bénévoles du club seront présents pour vous accueillir, vous renseigner, faire connaissance et enregistrer votre adhésion ou son renouvellement et vous remercient d'avance de respecter les consignes sanitaires et les modalités d'inscriptions différentes mises en place cette année en partie en raison du report des participations financières à certaines activités.

Accès à la salle après vérification obligatoire du pass sanitaire (*certificat de vaccination complète ou test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h ou certificat de rétablissement de la Covid-19 = test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois*)

1- au bureau à Gauche en entrant :

- Dépot de votre dossier d'inscription (fiche d'inscription, certificat médical ou questionnaire de santé)
- Retrait des étiquettes « activité pratiquées en 2020/2021 » qui seront collées au dos de votre fiche d'inscription même si vous ne désirez plus pratiquer cette/ces activités

❶ **Si vous voulez pratiquer des activités « payantes » :** Gym, Gym aquatique, Taï-Chi, tennis de table, tennis : passage aux bureaux des différentes activités pour vous y inscrire ou réinscrire si vous avez déjà participé en présentant votre fiche d'inscription puis passez au bureau paiement à droite

2- aux bureaux des activités

❷ **Si vous ne voulez pratiquer que des activités gratuites :** randonnée, marche nordique, VTC, raquettes à neige, ski alpin ou de fond, pickle-ball, activités ludique (jeux de société), passez directement au bureau paiement à droite

3- au bureau de paiement vers la sortie (porte vitée): uniquement par chèques (1 chèque de 45€ + 1 chèque correspondant aux activités)

*Merci de vérifier que votre dossier est complet et que vous avez le ou les chèques pour le règlement.
Nous ne prendrons pas les dossiers incomplets*

Documents à fournir lors de l'inscription téléchargeables pour impression, en rubrique « Adhésion, documents utiles » sur le site www.rspg05.org ou vous serons remis lors de votre arrivée

- Demande d'adhésion 2021-2022 (première demande ou renouvellement)
- Questionnaire santé

Première demande, nouvel adhérent : adhésion annuelle

Le certificat médical de non contre indication à la pratique des activités choisies, daté de moins d'un an, est obligatoire à l'inscription. Ce certificat restera valable 3 ans.

Licence découverte : nous contacter à partir du 22 septembre 2021

Renouvellement d'adhésion

Si le dernier certificat médical fourni est antérieur à 2019, il faudra en fournir un nouveau. Vous avez reçu un @mail en août vous informant de la nécessité de renouveler ce certificat médical.

Le médical reste valable 3 ans. S'il ne vous est pas nécessaire d'en fournir un nouveau pour la saison 2021-2022, à l'inscription, le demandeur devra remplir un **Questionnaire Santé** en 9 questions et le signer. Si la réponse est « oui », ne serait-ce qu'à une seule question, un nouveau certificat médical de non contre-indication sera alors indispensable.

Les licences doivent être impérativement renouvelées **avant le 30 Septembre 2021**.

Au-delà de cette date, les personnes qui participent aux activités, aux séjours et aux formations ne seront plus assurées et l'association ne sera plus couverte en responsabilité civile.